



UNE SEMAINE EN HAÏTI

L'hebdomadaire du Collectif Haïti de France

Une rédaction d'Alterpresse ... avec le soutien de la Fokal

N°1225

04 février 2016

- **Haïti-Politique : Les forces anti-changement auront-elles gain de cause ?**
- **L'OEA affirme ne pas vouloir « s'immiscer »**
- **Evans Paul toujours en poste**
- **De nouvelles manifestations de l'opposition prévues à Port-au-Prince du 4 au 7 février**

>> Haïti-Politique : Les forces anti-changement auront-elles gain de cause ?

30 ans après la chute du régime des Duvalier, les forces du statu quo essaient de se maintenir au pouvoir à travers des pans du régime sortant *Tèt kale*. Malgré son échec patent, Michel Martelly voudrait s'accrocher à la présidence au-delà du 7 février, date de la fin de son mandat selon la Constitution. C'est l'incertitude sur ce qui se passera ce jour là et après. Cette date devait aussi initier les festivités carnavalesques de 2016. Depuis deux semaines, après le report *sine die* du second tour du 24 janvier, le régime sortant mobilise, de manière intéressée, des partisans pour tenter de rejeter la mise en place d'un gouvernement de transition, aujourd'hui inévitable. La non-tenu des élections-mascarade du 24 janvier aurait surpris les *Tèt kale*, qui ne sont pas parvenus, pendant 5 ans, à organiser des scrutins crédibles. Soutenus par des pans intéressés de la communauté internationale, ils véhiculent désormais « l'urgence » de terminer le processus électoral vicié de 2015. 6 des 9 membres du Conseil électoral provisoire (CEP) décrié, y compris son président Pierre-Louis Opont, ont dû se démettre. Il reste maintenant 3 femmes, « sous les décombres » de cet organisme électoral, comme le qualifie la malice populaire. Comment les forces du statu quo parviendraient-elles à boucler un processus électoral vicié, sans une évaluation en profondeur de l'ensemble des actions posées, comme les fraudes massives et autres irrégularités qui auraient profité au régime sortant ? Contre tous les principes démocratiques, Martelly déclare avoir lui-même choisi son « poulain », Jovenel Moïse, pour le remplacer à la présidence. Depuis quand Haïti est-elle devenue une boutique ou une propriété privée d'un clan, au détriment du collectif de citoyens ? Le « poulain » Jovenel Moïse a construit sa campagne, pour la présidentielle, autour de « réalisations » dans une plantation de bananes, que le régime *Tèt kale* lui a offertes par des fonds

publics, dont les conditions d'octroi ne sont pas encore éclaircies. C'est à la faveur des élections controversées des 9 août et 25 octobre 2015 que beaucoup de nouvelles têtes, mal et bien élues, ont investi le sénat et la chambre des députés. Le CEP de Pierre-Louis Opont a, en moins d'une semaine, publié des « résultats définitifs » de législatives, délivré rapidement des certificats de validation à ces nouvelles têtes, pour favoriser leur entrée au parlement, avant le lundi 11 janvier. Cette date devait marquer le départ d'une nouvelle législature, la 50e. Mais, il n'y a pas eu d'ouverture d'assemblée nationale, contrairement aux prescrits de la Constitution. Voilà que, maintenant, ces mêmes élus controversés, qui font également partie de la crise politique issue de l'impasse électorale, voudraient se positionner en facilitateurs d'une solution de gestion politique, après le départ de Martelly. Des représentants du secteur privé des affaires qui avaient « parrainé » Pierre-Louis Opont au CEP, des délégués internationaux, dont l'ambassadrice de France en Haïti Elisabeth Béton Déléguée et des missionnaires de l'Organisation des Etats américains (OEA) ainsi que des émissaires de l'église catholique romaine les ont rencontrés. La nouvelle « structure parlementaire », installée avant le 11 janvier, se déclare « codétentrice » de la souveraineté nationale. Les manœuvres politiques en cours chercheraient à évacuer les revendications des manifestations qui ont jalonné les 5 dernières années, pour un audit de la gestion du régime *Tèt kale*, soupçonné de népotisme, de dilapidation des fonds publics, de corruption, et pour un régime respectueux des droits humains fondamentaux, dont l'autodétermination de la nation. Le replâtrage envisagé ne toucherait pas les directions de différents organes de l'administration publique. Force est de reconnaître la dispersion des forces de l'opposition qui, à la veille du 7 février, n'a pas

encore déterminé de plan consensuel de sortie de crise. En dehors des grandes démonstrations populaires contre les tendances du statu quo, la plupart des forces vives du pays ne se sont pas encore prononcées sur le jeu politique. Face à la cherté de la vie (décote accélérée de la gourde par

rapport au dollar américain, hausse des prix des biens essentiels à la consommation, etc.) à l'aggravation des injustices, à la polarisation, aux clivages institutionnels, quelles dispositions seront prises globalement pour prévenir les chambardements et affrontements possibles ?

>> **L'OEA affirme ne pas vouloir « s'immiscer »**

La délégation de l'Organisation des États américains (OEA), qui séjourne depuis le 31 janvier à Port-au-Prince, affirme ne pas vouloir s'immiscer dans les affaires d'Haïti. Cette mission, sollicitée par le président sortant Michel Martelly, « n'est pas en Haïti pour s'immiscer, se mêler ou encore faire de la médiation dans les affaires haïtiennes », selon un communiqué de l'organisation. Le processus controversé des élections législatives et présidentielles de 2015 ayant été interrompu, un vide institutionnel guette Haïti au départ de Martelly à la fin de son mandat le 7 février. Des propositions sont à l'étude, impliquant entre autres le parlement et l'exécutif, en vue de trouver une issue à la crise politique, avant la fin du mandat du président

sortant. La délégation de l'OEA, dirigée par le président du Conseil permanent, l'ambassadeur d'Antigua-et-Barbuda, Ronald Sanders, a déjà rencontré Michel Martelly et des membres du gouvernement, le président du sénat, Jocelerme Privert, des sénateurs issus de divers partis politiques, ainsi que le président de la chambre basse, Cholzer Chancy. Au niveau du parlement, les réactions sont plutôt méfiantes vis-à-vis de la présence de la mission de l'OEA, très critiquée en Haïti à cause du rôle jugé négatif déjà joué par l'organisation dans la crise électorale de 2010/2011 et qui a favorisé l'arrivée au pouvoir de Michel Martelly.

>> **Evans Paul toujours en poste**

Depuis la soirée du 1er février des bruits laissent entendre qu'Evans Paul aurait remis sa démission au président sortant. « Il n'y a aucune démission » du premier ministre Evans Paul, qui est toujours à son poste, malgré les rumeurs persistantes qui circulent à propos de son éventuelle démission, confirme un membre du bureau de communication du chef du gouvernement, contacté par AlterPresse. Un calendrier de sortie de crise proposé à l'exécutif par le parlement a suggéré une démission du premier

ministre pour le samedi 30 janvier, en vue de la formation d'un gouvernement de consensus pour assurer la transition après la fin du mandat de Martelly le 7 février. Evans Paul a été nommé comme premier ministre, par arrêté présidentiel, en date du 25 décembre 2014, en vue d'une issue à la crise politique persistante de l'époque. Cette nomination faisait suite à la démission du chef du gouvernement Laurent Lamothe, annoncée dans la nuit du samedi 13 et dimanche 14 décembre 2014.

>> **De nouvelles manifestations de l'opposition, prévues à Port-au-Prince, du 4 au 7 février**

L'opposition démocratique du Groupe des huit (G8) candidats à la présidence compte poursuivre, du jeudi 4 au dimanche 7 février, sa série de manifestations dans les rues de Port-au-Prince contre le président sortant Michel Martelly. La mobilisation entend également réclamer la libération des prisonniers politiques. Elle projette de se rendre devant le parlement pour lancer une mise en garde aux parlementaires en vue de la prise en compte des revendications de la population. Les organisateurs appellent à barrer la route aux sénateurs et députés du Parti Haïtien Tèt kale (PHTK) qui veulent opérer un coup d'état électoral. Ils dénoncent également les démarches actuelles du parlement, qui négocie avec le président, en vue

d'imposer à la nation un premier ministre, après l'échéance constitutionnelle du 7 février. Très attachés à la position du G8, ils se disent étonnés d'apprendre que des parlementaires, issus des élections frauduleuses des 9 août et 25 octobre 2015, participent à ces démarches. « Nous sommes partisans d'un président issu de la Cour de cassation et d'un premier ministre qui sera issu du secteur politique », martèle le porte-parole du Mouvement Patriotique et Populaire Dessalinien (MOPOD), Serge Jean-Louis. Il critique également l'attitude du président qui, en fin de règne, a décidé de faire appel à l'Organisation des États américains pour jouer le rôle d'intermédiaire dans la crise actuelle.

A lire également :

- Elections : Le calendrier de sortie de crise du sénat demeure lettre morte (www.alterpresse.org/spip.php?article19631);
- Haïti, crises politiques : Éviter la stratégie du choc (www.alterpresse.org/spip.php?article19632) ;
- Haïti : Retour sur la saga des élections de 2015 (www.alterpresse.org/spip.php?article19621);
- Minustah-Crise : « Il y a urgence », selon Sandra Honoré (www.alterpresse.org/spip.php?article19626);
- R.D./Rapatriment : Le Garr condamne des harcèlements sexuels de militaires dominicains sur des migrantes haïtiennes (www.alterpresse.org/spip.php?article19602).